

En attendant le grand soir : comparer les fondements moraux des (in)soumissions ouvrières¹

Amin ALLAL, Myriam CATUSSE et Montserrat EMPERADOR BADIMON

De la « révolte de la classe blanche ouvrière » lors des élections présidentielles américaines de 2016² au mouvement français contre la réforme de la loi sur le travail de 2016-2017, en passant par les luttes ouvrières et les mouvements de diplômés chômeurs du Maghreb post-2011, l'actualité récente semble voir ressurgir des conflits de travail qu'on pensait oubliés, propres aux deux siècles passés. L'industrie, reléguée rapidement au cimetière des économies fordistes et développementalistes, proteste et s'invite à la table des politiques. Ces mobilisations en contexte d'austérité et de destruction d'emploi – public comme privé – sont loin d'être propres aux transformations de l'économie européenne dont les crises grecques, espagnoles ou irlandaises seraient les expressions les plus flagrantes. Bien au contraire, quelques soient leurs formes, se font écho des mobilisations de par le monde qui mettent en avant les effets de déclassements, d'inégalités et de fragilisation des protections sociales que génèrent sur les mondes du travail : la compression de l'emploi public, la désindustrialisation/la ré-industrialisation, la financiarisation, la délocalisation « hors sol » et la flexibilisation des relations salariales.

Pourtant, à l'exception de quelques-unes qui débordent souvent par « surprise » dans l'espace public et trouvent des relais médiatiques et des alliés politiques, ces luttes font l'objet de peu d'attention et restent confinées à l'espace de l'entreprise et de mondes industriels sous tensions dont elles remettent en cause les transformations. Articulées autour de revendications « matérielles » et parfois sectorielles, elles sont fragilisées par leur faible portée, cantonnées à des espaces restreints (à commencer par l'usine), jugulées par les effets des taux

1. Cet ouvrage s'appuie sur deux sections thématiques organisées au VI^e congrès des associations francophones de science politique à Lausanne en février 2015 (ST 34, *Micro-politique des revendications matérielles. Ce qu'elles nous apprennent sur la dynamique des protestations et sur leur théorisation*) et au congrès de l'Association française de science politique à Aix-en-Provence en juin 2015 (ST 49 *Protestations ouvrières, clientélisme et mutations du capitalisme. Comparer des mondes industriels sous tension*). Elles ont notamment bénéficié du soutien du programme ERC WAFAW. J. Siméant, S. Bérout et B. Rubbers en ont été de précieux discutants.
2. [<https://www.nytimes.com/2016/11/10/upshot/why-trump-won-working-class-whites.html>] consulté le 04/01/2018.

importants de chômage et mal servis par des organisations syndicales aux abois, peu présentes dans les espaces de travail et souvent inconfortablement positionnées par rapport aux représentants du patronat et de l'administration. Elles demeurent cataloguées en protestations mineures ou sous-politisées, face à la noblesse et l'historicité supposée d'autres causes.

Cet ouvrage part de l'hypothèse inverse, en considérant au contraire l'expression plus ou moins audible de mécontentements et d'(in)soumissions ouvrières comme un « bon » sujet de l'histoire politique contemporaine. Une histoire qui questionne les « citoyennetés industrielles », les circulations des protestations, leurs ressemblances mais encore leurs inscriptions complexes dans leurs milieux sociaux respectifs. Remettant en cause des formes du capitalisme à des échelles déterritorialisées, elles articulent en réalité une critique des modes de régulation industrielle et entrepreneuriale à des ressources puisées dans des socialisations locales et ancrent leurs protestations dans des ordres moraux aux registres multiples, où se revendiquent des dignités ouvrières. À ce titre, notre réflexion partage trois hypothèses centrales de départ, que nous nous efforçons de défendre dans les contributions successives de l'ouvrage.

D'une part, ces luttes sont loin d'être résiduelles, ultimes soubresauts d'un monde en voie de disparition dans la mondialisation des économies, loin d'être périphériques et strictement subordonnées à des rapports de forces qui se jouent ailleurs, et loin d'être caduques et mineures emportées par le déclin des « gauches³ » et le déplacement des luttes politiques vers d'autres clivages. Elles s'inscrivent au contraire au cœur de conflictualités sociales contemporaines que nous nous proposons de mettre à jour.

D'autre part, ces luttes sont bien plus (et/ou autre chose) que l'actualisation *mutatis mutandis* des contradictions d'un capitalisme globalisé : elles s'enchaînent dans des « mondes industriels », des mondes sociaux (Sainsaulieu *et alii*, 1995), des ordres du travail et des luttes politiques menées par des acteurs ouvriers qui ne s'avèrent ni anomiques, ni dépassés par l'histoire qu'ils font, quand bien même celle-ci est violente à leur égard.

Enfin, et cependant, le Grand soir n'est pas nécessairement à l'ordre du jour, l'histoire récente des « soulèvements arabes » nous le rappelle s'il en était besoin. Ceci a une incidence méthodologique importante : nous nous proposons non pas de lire ces luttes à l'aune de leur capacité à déborder, à monter en généralité, voire à faire révolution, mais, bien au contraire, dans leurs histoires propres et comparées.

Notre objectif est ainsi d'éclairer les ressorts de (dés)ordres et de contestations dans des mondes du travail, en les réinscrivant dans des sociabilités marquées par l'interdépendance du politique, de l'économique et du social. Les pages qui suivent abordent des moments de dénonciation des conditions de travail, de réclamation de postes d'emploi et de subversion de l'ordre usinier. Si les contes-

3. Cf. les articles de S. BEAUD, R. LEFEBVRE et F. SAWICKI dans *Mouvements*, 2007, n° 2/50, « Où est passé la gauche? ».

tations analysées prennent l'activité professionnelle et/ou l'usine comme lieu de référence, elles sont toutes traversées par des questions touchant à la justice et la morale, à la représentation des intérêts, aux identités individuelles et collectives ou à l'autorité politique. Ceci est d'autant plus frappant dans des contextes sociaux et politiques fortement structurés par une activité économique, où, confrontés à la rareté d'alternatives économiques, les individus développent une relation de dépendance à l'égard de ces lieux et dispositifs de travail effectif ou convoité. Ainsi en est-il de la dénonciation de la trahison d'arrangements anciens, d'une « économie de la faveur » insatisfaisante, mais encore, dans ces moments de crises de la redistribution – et d'économie de subsistance – de la convocation d'une nostalgie des temps passés, la défense d'un entre soi ouvrier, d'une culture du travail ou encore de rapports clientélistes. Les protestataires exigent par là des dividendes de l'activité économique, dividendes de la pollution, de la corruption ou encore de l'autochtonie.

Ceci nous a amené à envisager ces luttes autour du travail à l'aune d'un cahier des charges à plusieurs entrées.

Le premier tiroir que nous ouvrons permet de mettre le projecteur sur des moments considérés comme mineurs ou sous-politisés. D'autres travaux français récents nous ont ouvert la voie en renouvelant de façon stimulante l'intérêt sociologique pour la conflictualité ouvrière et au travail (Béroud et Bouffartigue, 2009; Sainsaulieu et Surdez, 2012; Chabanet, Dufour et Royall, 2011; Quijoux, 2014; Mischi, 2016). En prolongeant leurs réflexions, nous nous proposons d'engager la discussion dans des sentiers moins explorés : devant la plasticité et le caractère multiforme des (dés)ordres ouvriers, nous prôtons le braconnage et l'hybridation disciplinaire, en combinant une analyse des temps chauds de la protestation avec une analyse de quotidiens au travail et dans la société locale. Ainsi, cet ouvrage prête attention à la conjugaison plutôt qu'à la mise en opposition de mobilisations « *bread and butter* » (Thompson, 1993), matérialistes, personnalisées, sectorisées, localisées, voire intéressées avec des causes solidaristes, empruntant le langage dépersonnalisé du droit, de collectifs et de revendications plus immatérielles. Ses articles se penchent, par le truchement de l'analyse de subjectivations politiques complexes, sur la formation d'identités politiques valorisant des connaissances et reconnaissances localisées, ancrées dans le rapport au travail mais encore partisans, communautaires, ethniques, etc. Il souhaite fournir des clés de lectures complémentaires à celles du culturel ou du boomerang identitaire à des conflits contemporains majeurs, qui remettent en cause les configurations de l'autorité, les logiques de domination, les principes de la représentation et de la délégation, les ressorts de l'engagement.

Le second des tiroirs que l'on tire, par conséquent, est celui de la conjugaison d'une attention aux mobilisations au travail et aux transformations profondes que connaissent les mondes industriels sur lesquels nous nous penchons. D'une part en donnant toute la lumière sur ces conflictualités souvent discrètes, périphérisées par l'analyse d'autres luttes (selon les contextes et les époques, celles des « islamistes », des « socialistes », « des autochtonies », des « frontistes », etc.)

ou par l'analyse du « gouvernement » du social (Bono, Hibou, Meddeb, Tozy, 2015) ; d'autre part, en proposant une voie et des voix originales pour analyser les formes et expressions de la conflictualité dans les interactions sociales qui fondent des droits ou encore des logiques de vulnérabilité et de protection. Les enjeux des conflits étudiés dans les textes rassemblés sont en effet à la fois classiques et diversifiés : obtenir un travail, maintenir un emploi, rendre celui-ci supportable ou encore garantir que l'activité salariée assure des conditions matérielles de (sur)vie. Les lieux et les époques où se déroulent ces conflits sont, de prime abord, hétérogènes. Comme le souligne M. Quijoux dans une lecture critique des travaux sur « les conflits du travail dans le monde », « la pluralité des normes associées à l'emploi autorise [...] une variété de situations protestataires » (Quijoux, 2017 : 156). C'est pourquoi les auteurs, politistes d'horizons académiques variés, présentent en commun de défricher des terrains peu parcourus par les sciences sociales contemporaines, en en restituant les indignations ouvrières par leurs archives, l'enquête *in situ*, l'observation et le recueil de parole. Confrontant certains combats emblématiques du passé (à l'instar du conflit dans l'horlogerie franc-comtoise Lip dans les années 1970) à des luttes plus récentes, nous décrivons des dynamiques de révoltes contre l'ordre renouvelé du capitalisme dans les mines de platine à Rustenburg en Afrique du Sud, dans l'industrie pétrolière à la frontière équato-péruvienne, dans la grande distribution au Liban, dans l'industrie de connectique automobile dans le Sud-Ouest en France, dans les phosphates du Sud jordanien, dans l'industrie aéronautique en Tunisie mais aussi, pour questionner la part du contemporain dans ces luttes, dans l'horlogerie du Doubs des 70's, et dans les usines Citroën à Rennes en 1968.

Pour cela, nous avons combiné un triple questionnement fécond. Dans ces mondes du travail, nous questionnons les articulations complexes entre des logiques de sens et de dépendance tissées dans des contextes industriels, les formes de mobilisation, et les politiques publiques qui sous-tendent les mutations locales de l'activité économique. Il s'agit d'abord d'examiner, comme le fait la sociologie du travail, comment travaillent (ou le souhaitent) ces femmes et hommes, dans quelles matérialités, quelles organisations de la production et des relations sociales, qui sont précisément mises en cause dans la protestation. Ensuite, forts des enseignements de la sociologie des mobilisations et des mouvements ouvriers, nous avons prêté attention aux formes de la contestation, à la façon dont les milieux sociaux des ouvriers s'organisent. Enfin, nous explorons l'économie politique et morale des conflits en jeu, c'est-à-dire, les types d'échanges et les rapports de force dévoilés par l'insoumission ouvrière et la revendication de droits.

Inviter conjointement sociologues des mobilisations et du travail au sein des mondes industriels

Malgré l'actualité des conflits ouvriers, sociologie des mobilisations et sociologie du travail n'ont dialogué que de façon limitée depuis les trente dernières années (Beaud, 2008). Mieux, ces travaux ont finalement peu prêté attention aux mouvements ouvriers, à tel point que le « militantisme lié au travail et à la défense des conditions de vie [...] semble aujourd'hui abandonné aux historiens » (Siméant et Sawicki, 2009 : 2). L'invisibilité de la conflictualité ouvrière de la littérature qui « s'est concentrée sur l'analyse d'espaces protestataires en dehors des rapports sociaux du travail » (Giraud, 2009 : 14), peut s'expliquer pour différentes raisons, qui renvoient autant aux transformations du monde du travail qu'à l'évolution théorique de la discipline. La mondialisation et la financiarisation de l'économie, l'individualisation du rapport salarial, la fragmentation et la précarisation des statuts au travail, ont été invoqués comme sapant les capacités de mobilisation des travailleuses et travailleurs. La disparition du capitalisme en tant que catégorie d'analyse et facteur influençant directement ou indirectement les protestations (Barker *et alii*, 2013), le développement de la littérature sur les nouveaux mouvements sociaux et le *cultural turn*, ont contribué à marginaliser les espaces du travail comme lieux d'interrogation des phénomènes de mobilisation. Si bien que la sociologie du travail française des vingt dernières années s'est essentiellement centrée sur « la description du travail comme activité ou sur l'évolution des systèmes productifs et des normes d'emploi » (Giraud, 2009 : 13).

C'est par le truchement des mobilisations de précaires notamment (Boumaza et Hamman, 2007), que la sociologie de l'action collective a pu replacer la focale sur les conflits autour du travail. Plus récemment des sociologues ont également été interpellés par l'importance politique conférée à certaines grèves à l'instar, en France, de celle des Molex dans l'arrière-pays toulousain sur lequel se penche l'une de nos contributions écrites dans le cadre d'un dispositif de recherche financé par l'ANR⁴, mais encore celle d'Air France – et la fameuse « chemise déchirée » du responsable des ressources humaines du groupe –, celle d'Arcelor Mittal à Florange ou des ouvrières du textile « made in France » de Lejaby. Pour rester dans des conflits sortis de l'ombre pour devenir emblématiques, on pourrait signaler l'attention suscitée par le conflit ouvrier de 2008 dans les zones d'exploitation minière du Phosphate en Tunisie dont certains firent le prélude de la révolution de 2011 (Allal, 2010).

Dans ces mouvements scrutés par quelques chercheurs (contre)intuitifs⁵, des éléments « traditionnels » du répertoire ouvrier (Offerlé, 2008) se combinent à des formes plus inattendues de revendications, portées par des acteurs peu familiers des milieux et de l'histoire du syndicalisme (Bouffartigue, 2008). Si l'engouement récent pour les mouvements de précaires a contribué, un peu

4. Projet ANR MONDEX (Les Molex dans la mondialisation : une fermeture d'usine entre Villemur et Chicago ou des nouveaux répertoires de la mobilisation ouvrière), 2011-2014. Collectif du 9 août (2017).

5. Voir aussi le travail de M. DUBOC (2011).

paradoxalement, à recentrer l'analyse sur les organisations et l'institutionnalisation de ces mobilisations, les travaux sur les milieux industriels constatent au contraire la « désinstitutionnalisation » des conflits et la marginalisation des organisations syndicales. La représentation des travailleurs s'avère elle-même au cœur de la dispute, si bien qu'on ne peut préjuger de la structuration de la lutte, ni même, selon les cas, de la présence d'un « mouvement ouvrier » tel que conventionnellement perçu (institutionnalisé, politisé, durable [Fantasia, 2007 ; Fillieule et Pudal 2010 ; Bory et Pochic, 2014]). En revanche, la plasticité des conflits au travail que les contributions à cet ouvrage nous donnent à voir s'explique par leur inscription dans des sociabilités usinières et locales, des imaginaires de justice particuliers et des équilibres et arrangements politiques variés.

C'est pourquoi nous avons accordé une importance centrale aux logiques de subjectivation individuelles et collectives qui sont mises en exergue sur le lieu du travail et à travers l'activité professionnelle et le métier : des logiques de distinction liées à l'origine sociale, nationale, ethnique, mais encore liées au genre, ou à des différenciations et hiérarchies dans le travail, mises à distance ou exacerbées dans le conflit. Dans son travail dans une usine métallurgique de l'Est de la France, N. Renahy (2015) emprunte ainsi la notion « *d'Eingensinn* » à l'historien A. Lüdtke pour désigner ce « mode de vie » aux confluences des espaces professionnels, familiaux, ludiques, qui rend compte de la présence « du village dans l'usine » et contribue à façonner les logiques plurielles d'(in)soumission au travail : « Si la position dominée dans la hiérarchie usinière implique le partage d'une même condition et la construction d'un quant-à-soi collectif, les types de désengagement vis-à-vis de cette domination sont pluriels, façonnés par la singularité des trajectoires et l'appartenance à d'autres collectifs. Ils illustrent donc tant la construction que les divisions internes du groupe ouvrier contemporain » (Renahy, 2015 : 66).

L'intérêt que nous portons à ces dynamiques n'est ainsi pas exactement équivalent à celui que l'on rencontre le plus souvent dans la sociologie du travail, pour qui les luttes au travail constituent une voie de compréhension du processus productif et du fonctionnement de l'entreprise à proprement parler. Les contributions à cet ouvrage s'efforcent de comprendre comment qualification et distinction autour du travail, sociabilités au travail, identifications individuelles et collectives constituent le terreau à partir duquel s'expriment les remises en question de l'ordre usinier et des représentations de la justice sociale. Ils s'imbriquent aux sociabilités extra-usinières et aux interdépendances dérivées des rapports politiques. À cet égard, les lumières qu'offre encore la lecture de l'ouvrage d'E. P. Thompson (1993), et l'attention qu'il porte à la « culture de la classe ouvrière », à son « code moral » autant qu'à sa définition matérialiste, s'avèrent précieuses et ont constitué un repère permanent dans nos discussions. En réactualisant les questions qu'il pose sur la formation de la classe ouvrière anglaise, il s'agit pour nous d'interroger le poids des trajectoires et histoires des modes d'industrialisation sur la structuration des revendications et l'éthique économique

qui les accompagne (Roitman, 2000). Sans réduire les prises de paroles des grévistes, *sit-inneurs* ou agents de « l’empiètement silencieux du quotidien » (Bayat, 2013), propres à une économie morale de la dissidence en contexte de forte subalternisation, ni, au contraire, à un « grand soir » du prolétariat, nous avons donc à l’inverse mis l’accent sur l’inscription des luttes, et de la matérialité des demandes, dans des arrangements, des interdépendances au quotidien, dans des contextes variés de crise du paternalisme ouvrier, du clientélisme ou d’aristocraties de travail complexes.

Ainsi, si nous ne nous sommes pas engagés au sens fort du terme dans une « micro-histoire » (Revel, 1996) de ces (in)soumissions, c’est bien avec une attention particulière à leur lieu, à leur société locale, aux pratiques et expériences particulières plutôt qu’aux déterminations économiques ou culturelles que nous les avons abordées. Avec la perspective de dépendance au sentier (Pierson, 2004), nous questionnons leurs singularités, leur histoire spécifique face à la grande histoire de l’industrialisation ou de la désindustrialisation, mais à l’inverse des travaux des néo-institutionnalistes, ici ce sont les ruptures d’arrangement qui nous intéressent, avec les jeux d’échelles dans lesquelles ils évoluent. Autrement dit, à l’encontre d’une histoire hors sol et structuraliste du conflit social, nous proposons une analyse qui met en lumière les inégalités produites au travail par les formes contemporaines du capitalisme, tout en montrant comment celles-ci font l’objet de protestations et de revendications situées, qui expriment leurs ancrages sociaux. Ceci se traduit par la mise en valeur des configurations sociales des protestations (le monde féminin de la sous-traitance dans la Tunisie révolutionnaire où l’expérience du soulèvement a pu déplacer subrepticement les positions sociales dans le chapitre rédigé par S. Barrières, ou encore les communautés villageoises face au boom pétrolier amazonien décrit par D. Buu-Sao); par l’observation de la façon dont interviennent dans la définition des (in)justices les savoirs locaux, les idiosyncrasies indigènes tout comme les routines académiques (notamment, dans les contributions de M. Scala, de P. Rouxel ou de C. Fioroni autour de la description de ce qui relève du paternalisme, du patronage ou du clientélisme); et par la volonté de restituer les langues de la lutte (comme le font notamment dans les pages qui suivent Raphaël Botiveau au sujet de l’usage du *Fanakalo*, pidgin sud-africain, comme marqueur de divisions syndicales, mais également C. Fioroni en Jordanie, P. Rouxel ou encore É. Darras, A. Rouger et Y. Selponi en France pour souligner à quel point le lexique linguistique traduit de nombreuses hiérarchies ouvrières).

Les lieux de la comparaison

Ceci étant, prétendre éclairer la plasticité des désordres au travail inscrits dans une trame de rapports sociaux et politiques qui dépassent l’espace usinier nous oblige à prendre des précautions méthodologiques, et notamment à situer l’entreprise comparatiste de ce collectif dans la déconstruction critique de quelques inerties théoriques.

Notre ambition comparative s'inscrit à plusieurs niveaux. Il s'agit d'abord de celui de la confrontation, que l'on souhaite parlante, de terrains d'observation différents, dans leurs occurrences mais aussi dans leurs histoires politiques et sociales. Au cœur des tensions, des opportunités et des promesses suscitées au cours des Trente glorieuses, G. Gourgues revient sur le sens politique de la récupération de l'usine Lip par ses travailleurs au début des années 1970, tandis que P. Rouxel met en avant, dans les mêmes années, les modalités de remise en question de l'ordre du travail dans le secteur de l'automobile rennais, caractérisée par des rapports d'autorité paternaliste. Dans une temporalité plus récente, c'est également dans une période d'expansion industrielle que D. Buu-Sao s'intéresse à des protestations sur un site pétrolier dans une région reculée du Pérou, forgeant les prémices d'une identité ouvrière inédite enchâssée dans des revendications d'autochtonie. À l'inverse, les autres contributions abordent des luttes dans des configurations à première vue inversées, où priment les déconvenues de l'industrie florissante des années fastes et du développementalisme. É. Darras, A. Rouger et Y. Selponi explorent l'inscription dans les sociabilités locales construites de longue date de la lutte remarquable menée cette dernière décennie par les licenciés de Molex contre la vente puis la fermeture de leur entreprise. La grève violemment réprimée de mineurs dans le secteur du platine en Afrique du Sud depuis 2012, qu'analyse R. Botiveau, articule des revendications salariales à une dispute profonde sur la transformation des identités ouvrières dans la société postapartheid, traversée de clivages identitaires variés et de nombreux conflits au travail. C. Fioroni nous transporte, à la même époque, dans des combats moins spectaculaires qui agitent pourtant fortement le secteur phosphatier du Sud jordanien, luttes emblématiques des crises qui affectent discrètement ou plus ostensiblement les secteurs publics de l'industrie « industrialisante » en prise aux vagues des ajustements structurels (Rubbers, 2006). Dans une situation d'entreprise délocalisée, S. Barrières décrit quant à elle la mobilisation des travailleuses d'une entreprise sous-traitante en Tunisie, en analysant les effets de genre et de domination du capital dans l'imbrication de revendications salariales et pour leur dignité de femmes ouvrières qualifiées. Enfin, M. Scala aborde un autre aspect de ces protestations au travail à partir d'un mouvement exceptionnel dans le secteur de la grande distribution libanais contemporain : il s'agit d'examiner comment les relations de clientèle qui peuvent régir le monde professionnel nourrissent paradoxalement de fragiles formes de solidarités verticales.

Aucun critère n'a présidé *a priori* au choix de ces cas d'étude, résultats des appels à communications à l'origine de cet ouvrage. Ce large spectre est finalement le fruit heureux de ces recherches en cours. Il nous incite à ne pas articuler notre propos sur un devenir commun de la « condition ouvrière », de la « formation d'une classe ouvrière » mondialisée, mais plutôt de mettre en avant, au-delà du constat de la centralité de cette question, les récits politiques variés qu'elle peut nourrir : dans les processus de désindustrialisation, et les spectres du chômage et du délitement de la condition ouvrière qu'elle entraîne, mais aussi au cours d'industrialisation inattendues, voire « d'ouvriérisation » et

de productions identitaires qu'on aurait dit révolues (dans le cas étudié ici par D. Buu-Sao, mais aussi, hors de cet ouvrage, dans celui qu'étudie par exemple S. Capitant au Burkina Faso⁶). La diversité des lieux et des secteurs économiques envisagés (extraction minière, distribution alimentaire, industrie automobile, horlogère et aéronautique) nous amène à adopter une approche compréhensive de la condition ouvrière, en vertu de la convergence des statuts, par le biais de la précarisation des conditions de travail, la pénibilité et la subordination, et la faible possibilité d'évoluer professionnellement (Renahy *et alii*, 2015 : 61). Élargir la focale et comparer des périodes, des espaces géographiques et sectoriels différents nous permet également de dépasser les analyses rattachant les mobilisations au travail à la présence d'une offre organisationnelle, notamment syndicale. Les syndicats, lorsqu'ils existent, sont loin d'avoir le monopole de la représentation ouvrière.

Les contributions de cet ouvrage empruntent des méthodes différentes pour aborder leurs cas d'étude. Mais tous et toutes partagent un souci du terrain, de l'entretien et de l'archive, voire de l'ethnographie lorsque les conditions de réalisation de l'enquête le permettent. La plupart s'appuient sur une proximité et une observation de longue durée, afin de restituer les sens et les ordres des revendications. Chacune des méthodes choisies met en valeur certains aspects du (dés)ordre au travail, tout en en laissant d'autres dans l'ombre (Mischi, 2012). Ainsi, le travail ethnographique réalisé par D. Buu-Sao dans une région reculée du Pérou, qui l'obligeait à être logée chez certains de ses interlocuteurs, lui a permis d'observer au plus près des pratiques d'identification ouvrière au sein du village. L'ambitieux travail sur archives réalisé par G. Gourgues restitue la richesse et l'intensité politique des débats sur, et au sein, du conflit Lip. En tout état de cause, les enquêtes réunies ici nous donnent à saisir des modes de faire au travail, des ressorts de construction identitaire, ainsi que des arrangements politiques et sociaux, y compris moraux, dans lesquels s'inscrivent les relations professionnelles.

Ceci étant, l'ambition comparatiste de cet ouvrage revêt une autre dimension. En prêtant l'oreille aux langages multiples de la contestation, en cherchant à rendre compte de leur matérialisme mais encore de leurs dimensions morales, il s'agit de déplacer certaines des balises de la compréhension des mobilisations au travail. En particulier, comme nous l'avons avancé, le traitement distinct du caractère « matériel » ou « immatériel » des revendications, mais encore le rôle que jouent dans le conflit/la lutte des formes de solidarités verticales (paternalisme, clientélisme notamment) qui ne se limitent pas à l'inhiber mais peuvent au contraire l'innerver.

Comme nous le verrons, la dénonciation de la pénibilité des conditions de travail, la revendication d'emplois, la négociation de conditions salariales ou l'amertume nostalgique d'un monde en voie de disparition répondent aussi

6. S. CAPITANT, 2015, « Une interpellation insurgée qui se répand... Réflexions à partir de secteur minier et des mobilisations au Burkina », ST 49, Congrès de l'AFSP, Aix-en-Provence, juin.

à des enjeux d'ordre symbolique et politique : l'affichage d'appartenances, la construction d'identités collectives (ouvrières mais encore de genres ou de solidarités primordiales – la tribu, l'ethnie, le *païs*, le pays que défendent les ouvriers avec leurs alliés, parti national, clergé local, famille, etc.), le consentement à l'autorité (politique, syndicale, etc.), etc. Ce faisant, la distinction entre revendications matérielles et post-matérielles que décrivent certains courants d'analyse⁷ s'effiloche. Non seulement l'espace du travail demeure un espace de conflit (Beaud et Pialoux, 2008), mais, les études de genre l'ont notamment montré, et les questions récentes sur le vote « blanc » dans les régions industrielles des États-Unis l'ont réactualisé, la consubstantialité des formes de domination combine des soubassements matériels et plus immatériels (Delphy, 1997 ; Kergoat, 2012). Ils peuvent expliciter, dans le conflit, comment se dessinent des horizons de justice sociale, la quête d'honneur de la classe ouvrière ou les conditions du consentement dans des situations fortement inégalitaires. Les travaux sur le vote Front national des ouvriers français confirment cela (Gougou, 2015) : il s'agit d'un vote plutôt masculin, de la part de personnes présentant des liens objectifs, hérités ou renforcés par le mariage, au monde ouvrier, et caractéristique de nouvelles cohortes d'ouvriers (moins que le transfuge d'anciens électeurs de gauche). En d'autres termes, les clivages partisans qui divisent la « classe ouvrière » française traduisent les transformations sociologiques de ce monde.

Remettre en question le bien-fondé heuristique du binôme matériel/immatériel est d'autant plus important dans notre perspective comparatiste, qu'il a souvent été utilisé pour tracer une frontière Nord/Sud. Ceci n'est pas nouveau et résiste malgré le développement remarquable de la sociologie de l'action collective sur des terrains autres que ceux des situations européennes et nord-américaines où elle s'est d'abord construite. Subrepticement ou plus ouvertement, la cartographie des mobilisations reprend encore souvent à son compte une division internationale de la protestation décrite autrefois par C. Tilly (1978), G. Arrighi *et alii* (1989), ou E. Hobsbawm (1959), où le « degré » de développement capitaliste et étatique influence la ligne de partage entre « mouvements sociaux » et « proto-mouvements sociaux », entre action collective et « révolte », entre mobilisation des ressources et mouvements sporadiques, émotionnels et réactionnels, entre citoyennetés et assujettissement. Dans les contributions qui suivent, nous examinerons les effets du mode d'industrialisation sur les ressorts de la prise de parole ou des formes de résistance, mais nous montrons aussi que, de cas en cas, et par-delà d'hypothétiques frontières Nord/Sud, des figures étrangement cousines d'ouvrières et d'ouvriers en colère combinent des « méthodes de bandits » au sens de E. Hobsbawm à celles de militants des droits de l'Homme ou encore à celles de cols-bleus aux abois.

7. À partir du travail d'Inglehart sur la société post-industrielle, le courant des « nouveaux mouvements sociaux » voit dans le développement des mouvements féministes, de défense des minorités sexuelles, de « retours » identitaires et ou défense du cadre de vie comme autant de révélateurs des aspirations post-matérialistes des sociétés post-industrielles (INGLEHART, 1977 ; OFFE, 1985).

De ce point de vue, si nous accordons, comme nous l'avons écrit, une place de choix dans la comparaison à l'économie morale des conflits au travail, c'est néanmoins avec prudence pour ne pas céder le pas à une approche des contestations qui laisserait croire que la révolte émerge nécessairement du brisement de l'équilibre de droits et obligations entre catégories sociales dominantes et subalternes. Nous ne faisons pas de « l'économie morale » une explication, mais l'utilisons davantage comme une notion qui attire l'attention sur le sens éthique et moral que les protestataires veulent donner à leur action (Siméant, 2010 ; Fassin, 2009).

Économié(s) morale(s) : Emprunts et limites

Pour les auteurs ici réunis, la notion d'économie morale s'avère de fait une source d'inspiration féconde, nourrie par un trait commun liant les différents conflits observés : la quête de légitimité de la part des insurgés s'exprime au nom de leur lutte contre des injustices (et de conceptions de la justice) suscitée par les évolutions de l'économie industrielle et du capitalisme. C'est bien une « mécanique des normes au travail » (Absi et Phélinas, 2014) qui est en jeu dans la conjugaison de revendications matérielles à des justifications morales.

Proposée comme une piste de travail, un objet d'attention, plutôt que comme un concept opératoire par l'historien E. P. Thompson en 1971, au sujet de la formation de la classe ouvrière et les émeutes alimentaires des paysans anglais du XVIII^e siècle⁸, importée dans la science politique par James C. Scott (1976) au sujet des pratiques de résistance des paysans vietnamiens et birmans à l'époque coloniale, la notion d'économie morale continue de se caractériser par son élasticité conceptuelle. Et c'est bien dans cette perspective que les contributeurs de cet ouvrage s'en sont emparés : dans certains cas pour comprendre les raisons de l'indignation, d'autres fois les ressorts des actes de protestation ouverte ou de résistance discrète, ou encore pour comprendre la tension entre des « régimes de vérité » mobilisés par les acteurs (Reddy, 1984).

Dans son fameux article dans la revue d'histoire *Past and Present*, E. P. Thompson entendait de fait rendre compte de la genèse des émeutes « de la faim » au XVIII^e siècle en insistant sur la façon dont ces actions « populaires » pouvaient être légitimées par « l'ancienne économie morale paternaliste » car, « derrière toute forme d'action directe populaire, s'exprime une notion légitime de droit » (Thompson, 1971 : 66). Dans l'Angleterre de cette époque, l'augmentation du prix des denrées alimentaires avec l'avènement d'une économie marchande et l'interdiction des pratiques qui permettaient aux paysans d'assurer leur survie (terres communales, braconnage, récupération, etc.) engendraient des crises de subsistance qui se traduisirent par des émeutes. Celles-ci à ses yeux étaient autant – sinon moins – l'expression de l'aggravation des conditions de vie que des « émotions profondes suscitées par la famine [...] et la rage provoquée

8. « Une vision traditionnelle des normes et des obligations sociales, des fonctions économiques appropriées occupées par les diverses parties de la communauté. » (THOMPSON, 1971.)

par la recherche du profit dans des situations d'urgence vitale, [ce qui] confère une charge morale particulière à la protestation » (Thompson, 1991 : 339). Autrement dit, c'était moins à cause de la faim que les paysans se révoltaient, qu'« au nom de normes qui n'ont pas été respectées, de droits et d'obligations pour lesquels les engagements tacites n'ont pas été tenus » (Fassin, 2009 : 1242-1243). Cette hypothèse centrale, que l'on retrouve chez J. C. Scott⁹, a nourri les discussions qui ont précédé l'écriture de cet ouvrage. Son empreinte est plurielle.

D'une part, on la retrouve dans le soin porté par chacun des auteurs à comprendre la révolte – on ne saurait ici réduire l'économie morale des subalternes aux actes de résistances comme tend à le faire J. C. Scott – dans leur contexte et leur histoire et notamment une histoire routinière qui caractérise la relative stabilité des systèmes de domination inégaux, qui soumettent les ouvriers, mais qui sont consentis tant qu'ils ne remettent pas en danger la sécurité de survie (« la tranquillité au travail » pour reprendre l'expression relevée par P. Rouxel). J. C. Scott parlerait d'« éthique de subsistance ». Est-ce pour autant le « désir de sécurité » (Scott, 1985) qui déclenche la protestation ? La plupart des contributions rassemblées se prononcent prudemment, rappelant d'abord que la protestation n'est pas la conséquence directe et mécanique de l'érosion d'arrangements antérieurs, forgés notamment en période d'industrialisation, et montrant ensuite que les revendications *bread and butter* ne reposent pas nécessairement sur « une conscience morale inscrite dans la tradition » (Fioroni, cet ouvrage). Néanmoins, l'idée de rupture du contrat moral de « subsistance » qui lie les protagonistes des luttes, et l'« économie morale ouvrière » qu'elle révélerait, s'est avérée une boussole utile à nos comparaisons. Y compris, comme le font É. Darras, A. Rougier et Y. Selponi dans cet ouvrage, pour montrer comment elle « s'inscrit dans une configuration socio-locale particulière inséparable d'une appartenance de classe » ; ou liée à d'autres formes de solidarités (la mobilisation indigéniste contre la pollution se mêlant aux revendications ouvrières dans le cas étudié par D. Buu Sao ; les relations clientélistes décrites dans leurs inégalités par M. Scala). « L'action collective constitue une réponse à la violation de normes et règles auxquelles la classe subalterne est devenue accoutumée et dont elle attend des dominants qu'elle la maintienne. Plutôt que de faire advenir une nouvelle conscience, la protestation arrimée à l'économie morale entend restaurer le *statu quo ante* quand émerge le sentiment que des droits ont été violés » (Siméant, 2010 : 148). Reste que nos travaux signalent, dans ces luttes et revendications de droits, la fabrication d'intérêts communs qui n'effacent pas, loin de là, les hiérarchies, clivages multiples et déclassés qui départagent les mondes ouvriers : en ce sens, leurs prises de parole ne se limitent pas à la réduction de risques et à un impératif univoque de subsistance, mais font entendre au contraire des consciences ouvrières au pluriel qui disent le genre, la nationalité, l'ethnie, le statut, etc.

9. « Si nous cherchons à comprendre l'indignation et la rage qui ont conduit les rebelles à tout risquer, nous pouvons saisir ce que j'ai choisi d'appeler leur économie morale : leur notion de la justice économique et leur définition pratique de l'exploitation – ce qui, de leur point de vue, était tolérable et ce qui était intolérable en termes de revendications sur leur production. » (SCOTT, 1976 : 3.)

D'autre part, nos contributions s'efforcent de dépasser la critique formulée par C. Tilly (1991) et l'analyse processuelle de l'engagement (Perry, 1979) à l'égard de l'usage d'économie morale dans la sociologie des mobilisations; celle-là même que l'on a pu adresser à la notion de « frustration relative » (que peuvent ressentir par exemple les ouvrières, par ailleurs diplômées de l'université, que rencontre S. Barrières) : ces approches s'avèrent peu capables de rendre compte des processus de mobilisation eux-mêmes. Ni même d'expliquer les conditions du passage de la résistance discrète à la protestation ouverte. Ainsi, les études que nous avons rassemblées démontrent au contraire tout l'intérêt d'une perspective compréhensive, attentive aux justifications et aux consciences ouvrières, pour saisir au-delà des carrières militantes certains des motifs et des formes du passage à l'acte. L'infra-politique ou la politisation par le bas rencontrent dans les cas que l'on observe des démarches d'alerte, de mobilisation et contre-mobilisation, ou de relais de la part de centrales syndicales, de médias nationaux, de partis politiques. Ces configurations complexes permettent finalement d'envisager à l'échelle individuelle, mais aussi celle de sociétés locales, comment « les attitudes et comportements sont déterminés par les attitudes et comportements passés et conditionnent à leur tour le champ des possibles à venir » (Fillieule, 2001 : 201). Les auteurs ici réunis montrent comment les activités économiques (ou leur interruption) et les arrangements qu'elles génèrent sont de nature à structurer la société; elles contribuent à la construction identitaire et sont dotées de sens que leur attribuent les acteurs sociaux. Ils soulignent le caractère peu prédictible de l'éclosion des protestations. Plutôt que d'opposer calcul olsonien ou réciprocité maussienne, mécanicisme marxiste et pratiques subjectives de cadrage, nous empruntons donc une approche « processuelle et relationnelle » des conflits au travail (Giraud, 2009 : 14), mais aussi une approche tenant compte des émotions contenues et vécues (Traïni, 2009). Car, comme nous proposent É. Darras, A. Rouger et Y. Selponi « comprendre la politisation pratique et populaire (des ouvriers) c'est comprendre relationnellement des habitus en situation, dans leurs configurations socio-locales et particulièrement les rapports successifs des salariés à leurs employeurs et plus largement aux dominants » (Darras, Rouger et Selponi, cet ouvrage).

Enfin, une autre leçon de l'approche par les économies morales que nous retenons dans ce travail est celle de l'importance donnée par les acteurs sociaux à la légitimité des protestations. Les insurrections reposent, aux dires d'E. P. Thompson repris par D. Fassin, « sur la croyance qu'ils [les acteurs de la protestation] défendaient des droits et des usages traditionnels et qu'ils étaient soutenus par un large consensus de leur communauté » (Fassin, 2009 : 1244). Les auteurs de ce volume montrent combien les ouvriers envisagent leur protestation comme légitimée par la volonté de rétablir un sens partagé de la justice. Celui-ci n'est pas nécessairement celui d'une remise en place des arrangements anciens. Deux raisons à cela : la première, que l'on vient d'évoquer, est que les acteurs mobilisés n'ont pas pour seul objectif la réduction des risques ou la préservation d'un seuil de subsistance. Souvent, ce sont des revendications plus ambitieuses

qui sont mises en avant, sur des modalités qui vont de la résistance discrète à la confrontation offensive. La seconde est que ces arrangements peuvent, tout simplement, n'avoir jamais existé. Il faut tenir compte des processus d'invention du passé, de reconstruction de traditions, qui s'inscrivent dans une démarche de légitimation de la protestation. Ce qui nous conduit à « envisager la façon dont la tradition est mobilisée et réinventé pour affronter les changements induits par le capitalisme et ses transformations » (Siméant, 2010 : 150).

Un monde ouvrier fragmenté, inégalitaire, clientéliste et en mouvement...

Le monde ouvrier que cet ouvrage nous invite à découvrir est, comme nous venons de le rappeler, loin d'être homogène. La notion de « subalterne » ne saurait à elle seule épuiser leurs conditions. La diversité des situations décrites invalide toute tentative d'énonciation de lois générales : ni l'image du déclin de la condition ouvrière ni son contraire, ni celle de l'ouvrier politisé, qui plus est masculin-universel, ne sont généralisables. Ce caractère diversifié et fragmentaire est source de hiérarchies et d'inégalités dans la protestation – et parfois à l'encontre de la protestation –, que l'on peut décrire à trois niveaux : celui de ses interactions avec le gouvernement et la régulation industrielle, celui des logiques de distinction mises en œuvre et celui du répertoire d'action. Les hiérarchies ouvrières qui se dessinent soulèvent en tout état de cause la question des ressources dont disposent les acteurs dans la lutte. Au-delà du rapport de force principal affiché par le mouvement (par exemple, « les patrons étrangers volent notre travail », pour reprendre une doléance récurrente), il s'agit de discuter de trois questions principales. Quels sont les conflits sous-jacents aux mouvements ? Deuxièmement, quels sont les effets performatifs du mouvement lui-même en matière de conflictualité sociale ? Autrement dit, comment renforce-t-il ou déplace-t-il des clivages de génération, de genre, d'affiliation politique, de statuts au travail ou encore d'origine nationale (la problématique de l'autochtonie et la figure de « l'étranger » s'avèrent essentiels dans bien des cas (sur ce point, par comparaison, voir les travaux de V. Gay [2015] sur les travailleurs immigrés en France ou encore le beau dossier sur les mobilisations de travailleurs sans papiers de P. Barron *et alii* [2011]) ? Enfin, comment ces luttes nous amènent-elles à repenser le rôle de solidarités verticales qui structurent ces mondes du travail, notamment le rapport entre le patron et son employé, qu'il soit paternaliste ou clientéliste, dans l'émergence et l'expression de conflits ?

La fragmentation du monde ouvrier renvoie d'abord aux modalités diverses de régulation de l'activité productive que notre ouvrage donne à voir. Le mode de gestion de la force de travail paternaliste décrit par P. Rouxel est basé sur un modèle de « relation qui se règle sur une base personnelle et non contractuelle entre inégaux » (Morice, 2000, cité par P. Rouxel dans cet ouvrage). Des logiques similaires s'observent dans les cas de la grande distribution au Liban ou de

l'industrie minière en Jordanie. Il est important d'analyser le mode d'expression des contestations à la lumière des traits de la gestion de la force de travail, car celle-ci constitue une condition de possibilité du (dés)ordre. L'ordre paternaliste qui règne à Citroën dans les années 1960-1970 s'appuie sur la structure de rétributions et d'incitations que l'entreprise a mis en place depuis son installation : loisirs, logement, services, une sociabilité intense noyautée par l'entreprise. Une bonne partie des rétributions du travail reposent sur les appréciations subjectives du chef, et elles se combinent avec « diverses formes de contrôle, éventuellement coercitives, visant à empêcher la formation d'un collectif ouvrier organisé et autonome » (p. 57). Ainsi, de la gestion particulière de la main-d'œuvre se dégagent des rapports hiérarchiques spécifiques, qui peuvent favoriser ou décourager le recours à un certain type d'expression du mécontentement.

Le mode de gestion de la main-d'œuvre peut également aller de pair avec l'intégration du rapport salarial dans des arrangements politico-sociaux qui transcendent l'espace du travail et touchent au domaine du pouvoir politique. Dans le bassin phosphatier jordanien, dans les supermarchés libanais ou dans les villages de la nouvelle industrie pétrolière amazonienne, l'obtention d'un poste d'emploi implique aussi bien la relation à un patron politique que l'émergence d'une promesse d'échange réciproque entre travailleurs et patrons. Pendant des décennies, l'emploi à Ma'an (Jordanie) était une façon, pour la dynastie hachémite, de s'assurer de la loyauté des membres des tribus de la zone. Dans les supermarchés libanais, l'obtention d'un emploi se fait par l'intermédiation d'un patron, que l'employé se doit désormais de soutenir dans diverses arènes politiques, notamment lors des élections. Quant à la manne d'emploi rendue possible dans l'Amazonie péruvienne, par l'implantation d'une compagnie pétrolière, elle consolide des positions de notabilité. Loin d'être des réminiscences d'un capitalisme démodé et dépassé, ces arrangements patronnés constituent une condition de possibilité centrale de l'enracinement de nouvelles pratiques économiques : le développement de relations personnalisées, et de réciprocité (même si) asymétrique autour de l'usine.

En ce sens, l'un des principaux fils rouges de notre réflexion a concerné les attaches paradoxales de relations de clientèle et l'expression de conflits sociaux. Au gré des contributions, c'est une théorie pratique du clientélisme et de la justice sociale que nous défendons. Plutôt que de préjuger de la faible politisation de mondes ouvriers privés de conscience collective du fait de la gestion clientéliste de leurs relations de travail (accès à l'emploi et évolution de carrières médiés par le « patron », dans le cadre de relations personnalisées et, par définition inégales), nous nous sommes au contraire intéressés au paradoxe suivant : la prise de parole de la part de « clients » au risque de la perte du faible réseau de protection dont ils disposent. Encouragés par les pistes stimulantes proposées par une série de travaux récents sur l'économie morale des relations de clientèle (Combes, Vommaro, 2015) (et avant cela, les travaux de J. L. Briquet (1997) en Corse, de J. Auyero (2000) en Argentine ou de A. Morice [2000]), nous avons cherché à comprendre comment les interdépendances au quotidien qui peuvent

tisser des relations de clientèle, ne jouent pas exclusivement comme des dispositifs d'assujettissement, mais au contraire, peuvent fonder des revendications, accompagner des récits collectifs relatifs à la justice sociale ou politique dans les milieux ouvriers et constituer par-là une forme de « participation politique des oubliés » (Vannetzel, 2008). En ce sens, c'est bien des consciences politiques collectives ou personnelles que l'on s'efforce de mettre à jour, répondant à l'invitation de J. C. Scott (1976) à déchiffrer les « textes cachés » de la résistance. Parmi ceux-ci, c'est souvent la figure paternaliste de l'autorité qui cristallise le récit contestataire – plus que l'ordre clientéliste dans son ensemble – pour les cas que nous avons suivis et comparés : que ce soit parce que les pratiques coercitives qui l'accompagnent au quotidien deviennent au détour de la protestation « insupportables » et « injustes » pour ses subordonnés, comme le montre chez Citroën P. Rouxel ; ou que ce soit parce que le défaut de protection du patron présumé (par exemple, à l'occasion d'une revendication salariale chez Spinneys au Liban) ou vécue comme une rupture du contrat « moral » par l'ouvrier débouté, générant un récit de la révolte et de l'injustice (« il n'agit pas comme le devrait un patron »).

Le caractère fragmentaire, hiérarchisé et inégalitaire du monde ouvrier renvoie donc à des logiques de distinction qui émergent dans et autour de l'activité professionnelle (Misch, 2009 ; Renahy, 2015). Si bien que l'expression de la grogne collective peut avoir pour enjeu le rétablissement de « l'honneur » d'un collectif ouvrier, qui peut lui-même être l'expression de dissensions au sein du monde ouvrier. G. Gourgues et É. Darras, A. Rouger et Y. Selponi décrivent bien les enjeux de reconnaissance et de réparation sous-jacents à la récupération d'une part de l'usine Lip par ses ouvriers ou d'autre part, à la poursuite en justice des propriétaires étatsuniens de Molex. Lentement fabriquées dans l'espace de l'atelier ou de l'usine, dans des moments de sociabilité qui recourent des liens professionnels, amicaux ou familiaux, l'éthique et la fierté ouvrière s'invitent à la table des négociations. Les travailleurs licenciés de Molex, par exemple, profitent de la présence des chercheurs pour mettre en avant les savoir-faire pratiques acquis sur le tas, transmis par certains d'entre eux à des ouvriers au Maghreb ou en Asie, qu'ils opposent à l'inaptitude des patrons qui, en plus, sont les « voleurs des machines » avec lesquelles s'actualisent et s'exhibent l'habileté des ouvriers. Mais l'ensemble des travailleurs ne fait pas un corps homogène. Comme dans bien des cas ici observés, seule une partie d'entre eux prend parole, s'insurge et fait le pari couteux du collectif et de la lutte pour l'emploi plutôt que celui de la stratégie individualiste de maximisation de l'indemnité de licenciement. Dans le cas de la grève analysée par S. Barrières en Tunisie, la forme spécifique de domination genrée dont souffrent les ouvrières, oriente la lutte vers un but de reconnaissance, au travail, de la spécificité d'un collectif de femmes, qualifiées, universitaires, dans des postes qui impliquent une qualification élevée.

Bien évidemment, d'ailleurs, la question du genre dans l'espace ouvrier concerne aussi bien les femmes que les hommes. Comme nous le signale M. Maruani (2003 : 9), il y a « une hiérarchie du masculin/féminin qui se

construit et se structure autour du travail et que l'on voit à l'œuvre où que l'on soit. [...] Les écarts de salaire, la précarité et le chômage féminin, la ségrégation des emplois, la division sexuelle du travail prennent des formes différentes selon les pays, mais on les rencontre partout ». En l'occurrence, ici, c'est par le biais de cette mobilisation d'ouvrières que la problématique des rapports de genre éclaire, peut-être par défaut, une partie des hiérarchies ouvrières décrites ailleurs. Ainsi en Jordanie, C. Fioroni évoque la place que l'emploi stable (une *wazyifeh*, une fonction) dans la Compagnie des phosphates occupe dans la construction de la masculinité des jeunes de la région : l'emploi constitue le prérequis du mariage, donc d'une sanction sociale de la virilité des jeunes.

Dans le même ordre de déconstruction des clivages et solidarités en jeu, notre ouvrage pointe d'autres logiques de distinction correspondant à la mobilisation des origines ou des identités primordiales. Si la confrontation des origines urbaines/rurales est une des logiques de distinction les plus repérées dans les études sur la socialisation ouvrière (Mischi, 2014), dans nos textes elle apparaît comme un outil de légitimation de la contestation de l'ordre usinier. Ainsi, les « jeunes » (autre catégorie émiqque à questionner) de la région phosphatière jordanienne mettent en avant leur appartenance tribale pour défendre le bien-fondé de leurs revendications d'emploi et pour inscrire celles-ci dans la suite logique des implications du rapport d'allégeance tribale à la dynastie hachémite. Les aspirants à un emploi mobilisent ce type d'appartenance et exigent la continuité des pratiques de distribution qui faisaient de la tribu une unité de distribution. Ils ne sont pas les seuls à prétendre mobiliser un certain « capital d'autochtonie », pas exactement dans le sens de J. N. Retière (2015), mais dans celui de la conviction de ce que leur appartenance à un espace particulier dote les populations travailleuses de droits à l'égard de l'activité industrielle mais encore à l'égard de la collectivité locale, comme le montrent dans d'autres contextes les mobilisations de travailleurs « sans papiers » : « on bosse ici, on reste ici » (Barron *et alii*, 2011). C'est une dynamique repérable dans le village ouvriérisé par l'exploitation pétrolière au Pérou, selon l'approche choisie par D. Buu-Sao dans sa contribution. L'appartenance locale est aussi invoquée dans les textes comme un ressort fondamental du passage à l'action protestataire. Ainsi, É. Darras et ses collègues considèrent que l'explication du maintien de la mobilisation des Molex (sous la forme de l'association de licenciés) est à trouver dans l'entre soi ouvrier qui recoupe largement l'entre soi villageois. C'est l'inscription du groupe ouvrier dans une chaîne de sociabilités plus large à échelle locale, familiale et amicale, qui constitue une importante condition de possibilité de la mobilisation.

Liée à la question de la mobilisation des origines, l'exhibition d'éléments identitaires participe de l'établissement de logiques de distinction. R. Botiveau nous en offre un exemple parlant à propos des controverses linguistiques du mouvement minier sud-africain. La ligne de fracture qui sépare ceux qui défendent l'utilisation de l'anglais et ceux qui défendent celle du *Fanakalo* recoupe des différenciations de statut professionnel et de position occupée dans la hiérarchie syndicale. Ainsi, ce sont les dominants parmi les dominés et la bureaucratie

syndicale qui défendent l'usage de l'anglais et portent un discours méprisant sur le *Fanakalo*. Au contraire, ce pidgin devient un enjeu de la défense de l'identité des *rock drill operators* (RDO) et de l'autonomie ouvrière. Si la question de l'autonomie ouvrière vis-à-vis de la bureaucratie syndicale est un sujet classique de la sociologie du syndicalisme et des mouvements du travail (Fantasia, 2007 ; Mandel, 2004), un regard au plus près donne une nouvelle dimension à cette confrontation, plus riche empiriquement car en mesure de rendre compte de la pléiade d'interactions sociales et des rapports interpersonnels dans l'usine et, par conséquent, de leur rebondissements politiques complexes. Ce qui se joue ainsi dans ces grèves de « piqueurs » sud-africains est aussi la légitimité à représenter. Ainsi, ces logiques de distinction mises en œuvre dans l'espace de travail attestent d'une cartographie complexe des luttes en jeu. Les protestations ne s'expriment pas « simplement » de la base vers la hiérarchie, et ne sauraient être pensées comme un affrontement univoque avec la hiérarchie de l'usine ou les bénéficiaires de l'ordre économique.

Un apport de cette réflexion est donc de montrer que la fragmentation du monde ouvrier n'empêche pas (toujours) sa prise de parole mais s'imprime en revanche dans les formes de remise en question et de contestation de l'ordre usinier. La figure mythique de l'ouvrier militant et fortement politisé est quasiment absente de cet ouvrage ; les répertoires mobilisés ne sont pas toujours « traditionnels » (la grève et l'organisation syndicale comme formes paradigmatiques de l'action et de la structuration). Cela illustre, s'il en était besoin, la diversité des formes de résistance à la domination au travail : nous nous attachons à identifier et à analyser des remises en question de l'ordre économique sans préjuger de leur rapport à un certain type d'organisations, à un profil particulier d'individus, etc. Plutôt que d'inférer l'éclosion de la grogne à partir de l'existence d'un ensemble concret d'acteurs et ou la disponibilité d'un ensemble de tactiques protestataires, nous avons questionné les configurations usinières pour comprendre les possibles qu'elles offrent. À Citroën dans les années 1960-1970, le mode de gestion paternaliste de l'usine décourage la confrontation directe, mais multiplie les opportunités d'expression de la disconformité au moment où les ouvriers estiment brisée la réciprocité qui les lie à leurs patrons. Ce ne sont pas seulement les caractéristiques de la gestion de la main-d'œuvre qui conditionnent les formes de la conflictualité ouvrière, mais, plus largement, les arrangements politico-sociaux qui s'articulent autour du travail. À Molex, c'est une association créée par les licenciés de l'usine fermée qui prolonge la lutte sur l'espace judiciaire et qui s'appuie sur le dense réseau social des travailleurs et les solidarités à l'échelle de la ville. À Spinneys au Liban et dans la sous-traitance en Tunisie, mutins et mutines usent de la grève et cherchent à créer une section syndicale pour dénoncer le licenciement de collègues ou des conditions de travail intolérables, des options qui deviennent envisageables à nouveau au nom, disent-ils et disent-elles, de la rupture du contrat de droits et obligations qui les liaient aux patrons. En Jordanie et au Pérou, les revendications mobilisent les répertoires de l'autochtonie et de l'écologie pour exiger de l'emploi, comme forme de redistri-

bution de la manne produite par l'exploitation des ressources et de compensation pour les populations « locales » des effets de pollution du territoire.

Partant, notre ouvrage construit sa réflexion comparatiste autour de deux arguments qui prennent au sérieux les fondements moraux de ces mobilisations, l'impact de ces conflits sur la requalification du sens du travail, tout comme leurs ressorts et portées fondamentalement politiques. Le premier, contraire à l'idée orthodoxe marxiste d'Hommes dépassés par leur histoire, est celui de l'importance des perceptions et analyses émiques (« autochtones ») des acteurs sur lesquels nous travaillons pour comprendre comment les (ré)arrangements du capitalisme contemporain peuvent fonder une dissidence économique (en lien avec des stratégies de subsistance) mais aussi politiques et morales. Le second est le croisement qui nous apparaît fécond d'une sociologie de l'action collective avec une sociologie politique du clientélisme, afin de mettre en valeur les renversements possibles, dans la protestation, de subalternités et de dépendances. Ainsi, dans une première partie, les contributions de R. Botiveau, P. Rouxel, M. Scala et S. Barrières proposent une micro-politique de conflits au travail, pour analyser des processus de transformation de « discours caché » à des protestations ouvertes. Dans une seconde partie, les contributions d'É. Darras, A. Rouger et Y. Selponi, C. Fioroni, D. Buu-Sao et enfin G. Gourgues, s'intéressent aux valeurs politiques et morales attribuées au travail par le biais de l'action collective.

Bibliographie

- ABSI, Pascale et PASCALE Phélinas, 2014, « La mécanique des normes du travail », *Revue Tiers-Monde*, vol. 218, n° 2, p. 7-13.
- ALLAL Amin, 2010, « Réformes néolibérales, clientélismes et protestations en situation autoritaire. Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie (2008) », *Politique africaine*, n° 117, p. 107-126.
- ARRIGHI Giovanni, HOPKINS Terence K. et WALLERSTEIN Immanuel, 1989, *Anti-Systemic Movements*, London, Verso.
- AUYERO Javier, 2000, *Poor people politics, Poor People's Politics. Peronist Survival Networks and the Legacy of Evita*, Durham N. C., Duke University Press.
- BARKER Colin, COX Laurence, KRINSKY John et NILSEN Alf Gunvald (ed.), 2013, *Marxism and Social Movements*, Leiden/Boston, Brill.
- BARRON Pierre, BORY Anne, CHAUVIN Sébastien, JOUNIN Nicolas et TOURETTE Lucie, 2011, *On bosse ici, on reste ici!*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres ».
- BAYAT Asef, 2010, *Life as Politics: How Ordinary People Change the Middle East*, Stanford, Stanford University Press.
- BEAUD Stéphane, 2007, « La gauche et les classes sociales : de l'éclipse au renouveau », *Mouvements*, vol. 50, n° 2, p. 66-78.
- BEAUD Stéphane, 2008, *La France invisible*, Paris, La Découverte.
- BEAUD Stéphane et PIALOUX Michel, 2012, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, La Découverte/Poche.

- BÉROUD Sophie et BOUFFARTIGUE Paul (dir.), 2009, *Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives?*, Paris, La Dispute.
- BONO Irene, HIBOU Béatrice, MEDDEB Hamza et TOZY Mohamed (dir.), 2015, *L'État d'injustice au Maghreb. Maroc, Tunisie*, Paris, Karthala.
- BORY Anne et POUCHIC Sophie (dir.), 2014, « Une crise sans précédent? Expériences et contestations des restructurations », dossier spécial, *Travail et Emploi*, n° 137-138.
- BOUFFARTIGUE Paul, 2008, « Précarités professionnelles et action collective. La forme syndicale à l'épreuve », *Travail et emploi*, n° 116, p. 33-43.
- BOUMAZA Magali et HAMMAN Philippe (dir.), 2007, *Sociologie des mouvements précaires, espaces mobilisés et répertoires d'action*, Paris, L'Harmattan.
- BRIQUET Jean-Louis, 1997, *La tradition en mouvement. Clientélisme et politique en Corse*, Paris, Belin.
- BRIQUET Jean-Louis et MASSICARD Elise (dir.), 2010, « Ancrages politiques », dossier, *Politix*, n° 92.
- CHABANET Didier, DUFOUR Pascale et ROYALL Frédéric (dir.), 2011, *Les mobilisations sociales à l'heure du précaire*, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique, coll. « Lien social et politique ».
- COLLECTIF DU 9 AOÛT, 2011, *Quand ils ont fermé l'usine. Lutter contre la délocalisation dans une économie globalisée*, Marseille, Agone.
- COMBES Hélène et VOMMARO Gabriel, 2015, *Sociologie du clientélisme*, Paris, La Découverte/Repères.
- DELPHY Christine, 1997, *L'ennemi principal. I, Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.
- DUBOC Marie, 2011, « La contestation sociale en Égypte depuis 2004. Précarisation et mobilisation locale des ouvriers de l'industrie textile », *Revue Tiers-Monde*, HS, p. 95-115.
- FANTASIA Rick et STEPAN-NORRIS Judith, 2004, « The Labor movement in motion », dans SNOW David A., SOULE Sarah A. et KRIESI Hanspeter (ed.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Oxford, Blackwell Publishing, p. 555-575.
- FASSIN Didier, 2009, « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 6, p. 1237-1266.
- FILLIEULE Olivier, 2001, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post-scriptum », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, p. 199-215.
- FILLIEULE Olivier et PUDAL Bernard, 2010, « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », dans AGRIKOLIANSKY Éric, FILLIEULE Olivier et Sommier Isabelle (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, p. 163-184.
- GAY Vincent, 2015, « Grèves saintes ou grèves ouvrières? Le "problème musulman" dans les conflits de l'automobile, 1982-1983 », *Genèses*, vol., n° 98, p. 110-130.
- GIRAUD Baptiste, 2009, « Des conflits du travail à la sociologie des mobilisations : les apports d'un décloisonnement empirique et théorique », *Politix*, vol. 2, n° 86, p. 13-29.

- GOUYOU Florent, 2015, « Les ouvriers et le vote Front National. Les logiques d'un réalignement électoral », dans CRÉPON Sylvain, DÉZÉ Alexandre et MAYER Nonna (dir.), *Les faux-semblants du Front national. Sociologie d'un parti politique*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 323-344.
- HOBBSBAWM Éric, 1959, *Primitive Rebels: Studies in Archaic Forms of Social Movements in the 19th and 20th centuries*, Manchester, The University Press.
- INGLEHARDT Ronald F., 1977, *The Silent Revolution*, Princeton, Princeton University Press.
- KERGOAT Danièle, 2012, *Se battre, disent-elles*, Paris, La Dispute.
- LAUFER Jacqueline, MARRY Catherine et MAROUANI Margaret (dir.), 2003, *Le travail du genre*, Paris, La Découverte.
- LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, 2007, « Pourquoi le PS ne parle-t-il plus aux catégories populaires », *Mouvements*, n° 50, p. 24-32.
- MANDEL David, 2004, *Labour after Communism. Auto Workers and their Unions in Russia, Ukraine and Belarus*, Montréal/New York, Black Rose Books.
- MISCHI Julian, 2012, « Observer un collectif militant en milieu populaire », *Politix*, vol. 4, n° 100, p. 113-128.
- MISCHI Julian, 2014, « Des paysans chez les cheminots. Sorties partielles de l'agriculture et logiques distinctives en milieu industriel », *Sociétés contemporaines*, vol. 4, n° 96, p. 109-136.
- MISCHI Julian, 2016, *Le Bourg et l'atelier. Sociologie du combat syndical*, Marseille, Agone.
- MORICE Alain, 2000, *Recherches sur le paternalisme et le clientélisme contemporains : méthodes et interprétations*, mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Paris, EHESS.
- OFFE Claus, 1985, « New Social Movements. Challenging the Boundaries of Institutional Politics », *Social Research*, vol. 52, n° 4, p. 817-868.
- OFFERLÉ Michel, 2008, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (xvii^e-xxi^e siècles) », *Politix*, vol. 1, n° 81, p. 181-202.
- PERRY Elizabeth, 1979, « The Moral Economy of the Peasant: Rebellion and Subsistence in Southeast Asia », *The American Political Science Review*, vol. 73, n° 2, juin 1979, p. 657-659.
- PIERSON Paul, 2004, *Politics in Time. History, Institutions and Social Analysis*, Princeton, Princeton University Press.
- QUIJOUX Maxime, « Les conflits du travail dans le monde aujourd'hui », *Critique internationale*, vol. 74, n° 1, p. 155-161.
- QUIJOUX Maxime, 2014, « Les conflits du travail. Enjeux scientifiques d'un phénomène global », *Critique internationale*, vol. 3, n° 64, p. 9-16.
- REDDY William, 1984, *The Rise of Market Culture: The Textile Trade and French Society, 1750-1900*, Cambridge, Cambridge University Press.
- RENAHY Nicolas, 2015, « Le village dans l'usine. Trajectoires ouvrières et mises à distance de la hiérarchie », *Sociétés contemporaines*, vol. 3, n° 99-100, p. 65-80.
- RENAHY Nicolas, SIBLOT Yasmine, CARTIER Marie, COÛTANT Isabelle et MASCLÉ Olivier, 2015, « De la sociologie de la classe ouvrière à la sociologie des classes populaires », *Savoir/Agir*, vol. 4, n° 34, p. 55-61.

- RETIÈRE Jean-Noël, 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol. 16, n° 63, p. 121-143.
- REVEL Jacques (dir.), 1996, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Le Seuil, coll. « Hautes études ».
- ROITMAN Janet, 2000, « Économie morale, subjectivité et politique », *Critique internationale*, n° 6, p. 48-56.
- RUBBERS Benjamin, 2006, « L'effondrement de la Générale des Carrières et des Mines. Chronique d'un processus de privatisation informelle », *Cahiers d'études africaines*, vol. 1, n° 181, p. 115-133.
- SAINSAULIEU Ivan et SURDEZ Muriel, 2012, *Sens politiques du travail*, Paris, Armand Colin.
- SAINSAULIEU Renaud, OSTY Florence, FRANCFORT Isabelle et UHALDE Marc, 1995, *Les mondes sociaux de l'entreprise*, Paris, Desclée de Brouwer.
- SAWICKI Frédéric et SIMÉANT Johanna, 2009, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, vol. 51, n° 1, p. 97-125.
- SCOTT James, 1976, *The Moral Economy of the Peasant: Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, New Haven, Yale University Press.
- SCOTT James, 1985, *Weapons of the Weak. Everyday Forms of Peasant Resistance*, New Haven, Yale University Press.
- SIMÉANT Johanna, 2010, « "Économie morale" et protestation – détours africains », *Genèses*, n° 81, vol. 4, p. 142-160.
- THOMPSON Edward Palmer, 1993, *Customs in Common: Studies in Traditional Popular Culture*, New York, The New Press.
- THOMPSON Edward Palmer, 1968, *The Making of the English Working Class*, Harmondsworth, Penguin Books, 1^{re} éd. 1963.
- THOMPSON Edward Palmer, 1971, « The moral economy of the English crowd in the eighteenth century », *Past and Present*, n° 50, p. 76-136.
- THOMPSON Edward Palmer, 1991, « The Moral Economy Reviewed », dans THOMPSON E. P., *Customs in common*, London, The Merlin Press.
- TRAÏNI Christophe (dir.), 2009, *Émotions... Mobilisation!*, Paris, Presses de Sciences Po.
- TILLY Charles, 1978, *From Mobilization to Revolution*, Reading, Mass., Addison-Wesley.
- TILLY Charles, 1991, « Domination, Resistance, Compliance... Discourse », *Sociological Forum*, vol. 6, n° 3, septembre, p. 593-602.
- VANNETZEL Marie, 2008, « Les voies silencieuses de la contestation : les Frères musulmans égyptiens, entre clientélisme et citoyenneté alternative », *Raisons politiques*, n° 29, vol. 1, p. 23-37.